Edito du Président

Le temps passe trop vite, et, inexorablement, chaque 31 janvier vient le délicat passage d'une année à l'autre. Pourquoi délicat ? D'une part, parce que nous prenons tous un peu plus d'âge et que ça n'est pas toujours une bonne nouvelle, d'autre part en raison de la non-réalisation des projets de l'année écoulée et qu'il faudra bien se résoudre à mettre en œuvre tout au long des mois qui vont suivre ... c'est ce qui s'appelle communément « les bonnes résolutions » !

A l'ADAR, nous n'avons pas ce souci tant le rythme des activités est (très) soutenu toute l'année et que, de ce fait, nous ne pouvons pas prendre beaucoup de retard sur les choses à faire. Les échanges que j'ai pu avoir avec vous, m'en ont fait prendre conscience.

Oui, à l'ADAR ça bouge tout le temps. Pas toujours dans le sens souhaité mais au moins on y prend le temps de réfléchir, de proposer, d'expérimenter ... tout simplement de partager ensemble la même passion professionnelle du travail bien fait. Le bien-être des personnes accompagnées anime chacune et chacun d'entre vous, c'est une évidence...

Alors en ce qui est encore le début d'année, que souhaiter de plus que de continuer dans ce sens, de poursuivre les efforts même si, parfois, la charge est un peu trop lourde. Nous avons le devoir d'essayer, pas forcément de réussir du premier coup! Aujourd'hui « le droit à l'erreur » est reconnu ... « cent fois sur le métier il faut remettre son ouvrage! ». Mes vœux professionnels iront donc dans cette direction : soyez persévérants, soyez enthousiastes, soyez forts, soyez unis! Plus personnellement je vous souhaite ainsi qu'à vos familles et vos proches de passer une année en toute sérénité, ponctuée par toutes les joies et les bonheurs quotidiens qui rendent la vie plus agréable!

Que 2020 soit le théâtre de la concrétisation de tous vos projets, de tous vos désirs, de tous vos rêves les plus fous!

Au nom du conseil d'administration je vous souhaite une excellente année!

Le Président, Monsieur Jean-Claude Laï